

UN PRINCE À L'UMONS POUR LA 1^{ÈRE} JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le jeudi 2 avril 2015, Son Altesse Royale le Prince Laurent s'est rendue à l'Université de Mons dans le cadre de la 1^{ère} Journée du développement durable qui y était organisée. Son Altesse Royale a eu l'occasion de discuter de développement durable avec les membres du personnel et les étudiants de l'UMONS impliqués bénévolement dans divers projets internes ayant trait à cette thématique.

« Nous souhaitons nous investir dans le Conseil de développement durable créé par l'UMONS car c'est un sujet d'avenir pour nous et qui devrait être la préoccupation principale de notre société actuelle, ont notamment expliqué Mathilde Dillies et Elise Eelkaer, deux de ces étudiantes. De nombreuses dérives peuvent être observées dans le monde actuel et il nous semble important de pouvoir sensibiliser la population à celles-ci. Nous considérons que la sensibilisation doit se faire tout d'abord dans l'enseignement et donc, la présence de ce groupe dans l'Université est tout à fait en accord ».

Quatre projets sont notamment portés par les étudiants : les paniers de fruits et légumes bio qui sont vendus aux étudiants pour un prix démocratique ; le projet vélos qui vise principalement à promouvoir les déplacements à vélo des étudiants ; le lancement d'une plateforme de troc pour les étudiants de l'UMONS qui leur permettrait de s'identifier et de lister les objets et services qu'ils acceptent de mettre à disposition de leurs pairs gratuitement ou en échange d'un autre service ; la journée du développement durable.

Les étudiants du Conseil de Développement Durable organisaient cette première journée du développement durable le jeudi 2 avril après-midi. Une dizaine d'associations et de groupements de personnes étaient venues présenter à cette occasion leur projet, leur entreprise ou leur ONG sur le campus de la plaine de Nimy (Kot Oxfam, Coop'kot, CNCD 11.11.11, Estafood, Les délices de Desdé, Fostplus, Ecovert, Rotaract, Présentation des projets durable du master en politique économique et sociale, Créa'city, Smergy). Les étudiants, professeurs, membres du personnel de l'université et toutes personnes intéressées pouvaient venir s'informer sur des projets durables près de chez eux.

Parallèlement à ce programme, des conférences sur les enjeux du réchauffement climatique ainsi que des cours ouverts ayant un lien avec le développement durable étaient également organisés durant cette semaine spéciale.

Pour rappel, l'Université de Mons a rejoint 280 universités dans le monde déjà engagées pour un développement durable. Les autorités de l'UMONS ont en effet ratifié la charte d'engagement destinée aux responsables d'établissements de l'enseignement supérieur. En signant cette charte, l'UMONS s'est engagée pour la période 2012-2015, à :

- renforcer l'intégration du développement durable dans l'ensemble du programme ainsi que de proposer des formations spécifiques sur le développement.

- Amplifier l'effort en cours pour intégrer le développement durable dans tous les programmes de recherche.

- Intégrer une dimension environnementale dans ses services à la société, répondre aux demandes faites par les organismes publics, les entreprises, les ASBL, les médias et les écoles secondaires.

- Prendre des mesures pour diminuer l'impact environnemental de nos campus en augmentant l'isolation, le développement de systèmes d'éclairage intelligents, l'extension de notre système de recyclage des déchets et la réduction de la consommation de papier.

- Développer des campagnes de sensibilisation auprès des étudiants et du personnel (extinction des lumières, recyclage étendu, utilisation rationnelle du chauffage).

Grâce à l'action sur l'impression de préférence recto verso, l'UMONS a ainsi réduit sa consommation de papier de plus de 33%, ce qui équivaut à 7.000 rames chaque année ou encore une superficie équivalente à 170.000 m² entièrement recouverte de feuilles de papier, soit la surface de tous les campus de l'Université de Mons !

Une autre action, ciblée sur la réduction de la consommation de gaz dans un bâtiment plus ancien de l'institution a permis, au travers d'actions aussi simples que veiller à fermer les portes, à couper le chauffage le week-end et le soir, de faire des économies de l'ordre de 10% sur la facture énergétique de cet édifice. Les étudiants ont également été mis à contribution : depuis plus d'un an, pour leurs festivités et soirées, ils utilisent des gobelets recyclables et réutilisables. Grâce aux différentes actions menées par le Conseil de développement durable, jusqu'ici, l'UMONS a ainsi économisé 17.500 euros (15.000 euros pour le papier et 2.500 euros pour le chauffage).



Plus d'infos ?
Conseil de Développement
Durable de l'UMONS :
www.umons.ac.be/cddi



4h Cuistax pour la 6^e fois

La 6^e édition des 4 heures de Cuistax, organisée par l'ORE (le Conseil des Etudiants de l'UMONS) s'est déroulée le mercredi 21 avril 2015 sur la Campus de la Plaine de Nimy. Cette année encore, plusieurs dizaines, voire centaines, d'étudiants, enseignants, chercheurs et membres du personnel de l'UMONS ont pédalé

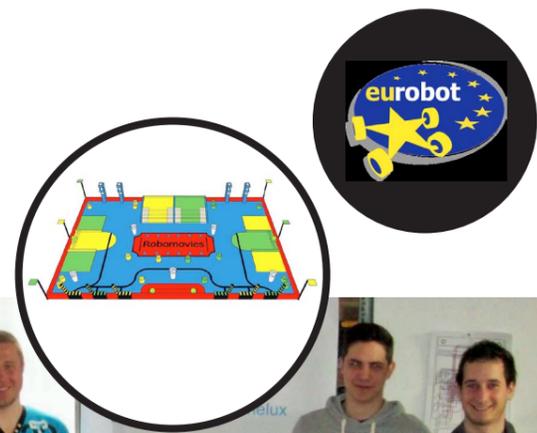
dans la joie et la bonne humeur. L'objectif était toujours le même pour les équipages : à savoir, effectuer le plus grand nombre de tour du campus à bord de leur cuistax customisé. Chaque faculté était représentée par une équipe, en plus de plusieurs équipes spéciales représentant le campus de Charleroi, le personnel, etc. Durant

tout l'après-midi, des animations musicales et des jeux ont divertis les participants. Lors de cette édition 2015, le trio de tête était composé du cercle Archi e la FAU, de l'AGE Sciences et de l'UMONS Charleroi. **Pour retrouver toutes les photos de ces 4h de cuistax ?** <https://www.facebook.com/events/1553799871545255/>

**« MONSTERMINATOR »
FAIT SON CINÉMA**

Plus d'infos ?

Site internet Eurobot de la Faculté Polytechnique de Mons : <http://robot.magellan.fpms.ac.be/>
Site du concours Eurobot : <http://www.eurobot.org>



L'équipe « Monsterterminator » a défendu les couleurs de la Polytech à la Coupe de robotique « Eurobot 2015 » qui s'est déroulée mi-avril à Louvain-la-Neuve. Le quintet a loupé de peu les qualifications pour les finales européennes mais l'expérience s'est quand même avérée très enrichissante pour ces futurs ingénieurs civils débordant d'enthousiasme et d'ingéniosité. Le concept des concours de robotique est né voilà plus de 30 ans aux Etats-Unis avant de se développer en Europe et particulièrement en France. En Belgique, le Pass à Frameries organise depuis 2001 la Coupe nationale. Cette compétition draine chaque année un public de plus

en plus nombreux. Elle permet aux concurrents belges se classant dans les trois premiers de participer à la phase finale d'Eurobot. Cette année, la Coupe de Belgique avait lieu les 18 et 19 avril 2015 à Louvain-la-Neuve et les finales européennes auront lieu en Suisse à Yverdon-Les-Bains dans le courant du mois de mai. Dans le but de promouvoir l'intérêt de ses étudiants, d'améliorer leurs connaissances dans ce domaine et de se créer une solide réputation dans la coupe de robotique, la Faculté Polytechnique de Mons et en particulier le service de Génie Mécanique, propose à ses étudiants de 2e Master ce projet original, constructif et ludique. Dès ses débuts, des équipes de la Polytech de Mons y ont pris part, par équipe

de 5-6 étudiants, encadrées par du personnel technique et académique. Chacune relève chaque année le challenge de la conception et de la construction complète d'un robot autonome. Pour cette édition 2015, l'équipe « MONSTERMINATOR » était composée de 5 étudiants de 2e Master : Nicolas Nokerman (Trésorier, responsable programmation) ; Daivy Demise (Responsable relations organisateurs, co-responsable conception mécanique) ; Maxim Grunin (Chef d'équipe, co-responsable programmation) ; Maxime Thuin (Responsable communication, responsable conception mécanique) et Thomas Libersens (Responsable sponsoring, responsable

électronique). Dynamiques, soudés et ambitieux, ces 5 étudiants travaillent sur ce projet depuis le début de l'année académique. Le challenge pour eux consistait à mettre à l'épreuve le savoir-faire des équipes précédentes en matière de robotique et de créativité. Au-delà de cela, bien d'autres compétences intéressantes pour des futurs ingénieurs civils interviennent comme la gestion d'un budget, d'un timing, d'un stock de pièces ou encore la prise en main de divers outils puisqu'ils construisent leur robot de A à Z. Le thème d'Eurobot cette année était « Robot Movies ». Parmi les missions imposées, les robots devaient par exemple installer des spots le plus haut possible pour

éclairer les acteurs. Pour ce faire, ils devaient réaliser une pyramide de spots et la surmonter d'une balle de tennis. Les robots devaient aussi refermer les claps de leur film, disposés le long d'une table. Ou encore, les robots devaient récupérer un maximum de pop-corn pour ensuite les déposer dans des bacs à pop-corn, représentés par de petites balles en frigolite. Toutes ces actions permettaient de récolter un certain nombre de points. Cette année, les technologies et les stratégies pour réaliser les tâches demandées étaient particulièrement complexes. L'équipe a dû travailler sur des développements de systèmes électroniques et mécaniques innovants, performants et fiables.

INTERVIEW DE LA DOYENNE, LE PROF. ANNE HELDENBERGH

La Faculté Warocqué certifiée ISO 9001 pour la 5^e fois



La Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion a obtenu la reconduction de sa certification ISO. Il s'agit du 5^{ème} certificat reçu par la FWEG pour son activité d'enseignement tant sur le site de Mons que de Charleroi. Ce certificat atteste du respect par la FWEG des exigences de la norme ISO 9001 version 2008.

Qu'est-ce que l'ISO ?

Anne Heldenbergh : « L'ISO est un organisme international de normalisation qui produit notamment des normes de qualité utilisées par des centaines de milliers d'organisations à travers le monde. L'ISO ne décerne pas de certification mais reconnaît des organismes qui vont délivrer des certificats. Dans notre cas, à la FWEG, nous faisons appel à la société Vinçotte ».

Pourquoi une Faculté d'économie et de gestion recourt-elle à une certification ISO ?

« Nous enseignons l'intérêt des démarches qualité et des systèmes certifiés de management dans nos cours. Nous avons voulu nous appliquer à nous-mêmes ce que nous enseignons. La démarche n'est pas neuve : c'est en 2000 que l'idée de se doter d'une certification ISO est née. Bernard Lux avait donné l'impulsion, Karin Comblé, Doyen de l'époque, a vigoureusement soutenu la mise en place et Giuseppe Pagano entouré d'un groupe bénévole a piloté toute la construction du système de management de la qualité. En janvier 2003, nous étions prêts à recevoir l'organisme certificateur et nous avons été la toute première faculté universitaire en Belgique francophone à obtenir ce précieux certificat. La Faculté obtient aujourd'hui son cinquième certificat ».

Comment est-il obtenu ?

« Les certificats ont une validité de trois ans. Pour en obtenir un, il faut

se soumettre à un audit complet. La FWEG a donc vécu deux jours d'audit intense, mené par la société Vinçotte. Les auditeurs rencontrent de nombreuses personnes : les autorités académiques, différents types de personnel, des responsables de processus, des étudiants... Ils posent une multitude de questions pour s'assurer de l'efficacité de notre système. En cours de validité des certificats, les auditeurs reviennent régulièrement pour des audits intermédiaires qui se focalisent sur certains éléments. Même si une bonne partie du personnel rencontre les auditeurs, il est confortable de pouvoir se reposer sur le travail préparatoire du responsable de la qualité, Mélanie Croquet et de son assistante, Marilyn Moreau. Toutes deux assurent un travail (de qualité bien sûr) en amont des audits qui permet de faire évoluer le système qualité de façon continue et dynamique ».

Quelles sont les retombées pour les étudiants de la FWEG ?

« Notre système qualité place volontairement l'étudiant au cœur des préoccupations facultaires. Nous avons couché sur papier une série d'engagements vis-à-vis de nos étudiants. Ces objectifs concernent des éléments très concrets : le cadre de vie (et, notamment, les locaux de cours), la façon dont la Faculté les informe et communique avec eux (organe de concertation avec les étudiants), la promotion de la réussite, la remédiation et l'aide pédagogique, l'apprentissage linguistique, les séjours à l'étranger, l'aide à l'insertion professionnelle ou encore la satisfaction globale des étudiants. Nos étudiants actuels ont toujours connu la Faculté Warocqué avec un système qualité certifié. Ils ne se rendent pas toujours compte de la place centrale qu'ils occupent. Parfois, un séjour à l'étranger leur révèle toute la mesure de l'attention que nous leur accordons ».

Et qu'implique la certification pour le personnel ?

« Elle exige dans un premier temps un gros investissement collectif. La démarche qualité ne fonctionne que si elle est participative. A la FWEG, elle est le fruit de la mobilisation de l'ensemble du personnel. Si la place des étudiants est centrale, nous avons construit le système qualité pour que le personnel puisse aussi en tirer des bénéfices. Ainsi, la représentation du personnel scientifique et du personnel administratif et technique dans les structures facultaires est renforcée, l'émulation scientifique est soutenue par différents leviers, la satisfaction du personnel est mesurée et analysée... Par ailleurs, décrire dans des procédures la façon dont on travaille, surtout dans des tâches administratives, s'avère extrêmement utile pour pérenniser l'organisation ».

Le décret Marcourt en questions... et en réponses

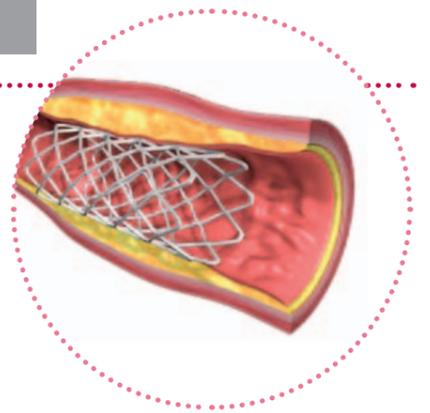
Ce jeudi 30/04/2015, dans ses bâtiments du Campus de la Plaine de Nimy, l'Université de Mons organisait sa 4^e Matinée d'information à destination des directeurs d'établissements secondaires et de centres PMS. Le Décret du 7 novembre 2013 a conduit à une restructuration profonde de l'enseignement supérieur et de l'organisation du déroulement d'une année académique. Les objectifs de cette Matinée étaient justement d'analyser avec ces spécialistes et praticiens du secondaire les différentes thématiques liées à ce décret important qui redéfinit le paysage universitaire depuis la rentrée 2014-2015. Ils étaient plus d'une centaine de participants à y prendre part, en provenance de toute la Communauté française. Cette Matinée d'échanges était organisée à destination des directions et maîtres de stage d'agrégation des établissements secondaires ainsi que des directions des centres PMS de la Communauté française. La Matinée était articulée autour de 4 thématiques très concrètes, à savoir : le nouveau paysage de l'enseignement supérieur ; la nouvelle organisation des études ; l'évaluation et le 10/20 et le cas spécifique du 1^{er} bloc de Bachelier en Médecine. Ce fut l'occasion pour les acteurs de terrain d'échanger sur ces questions qui impactent les élèves du fin de secondaire qui se destinent à des études supérieures. Les spécialistes en pédagogie de l'UMONS ont tenté de répondre le plus concrètement possible aux multiples interrogations des acteurs de terrain. Cette Matinée fut également l'occasion de remettre le Prix du Conseil de l'Enseignement (voir ci-dessous).



Plus d'infos sur la
Matinée des Préfets ?
Service Appui Pédagogique
de l'UMONS, T. +32.65.37.30.97
SAP-Etudiants@umons.ac.be

PRIX DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT 2015

Dimitri Boulanger et le traitement des anévrismes par stent



Diplômé ingénieur civil mécanicien de la Faculté Polytechnique de Mons en juin 2014, Dimitri Boulanger est le lauréat du Prix du Conseil de l'Enseignement 2015. Pour mémoire, ce prix vise à récompenser chaque année un travail d'étudiant de 1^{er} ou de 2^e cycle présentant une contribution pédagogique, sociale, environnementale ou humanitaire de grande qualité. Il est doté de 800 euros. Le chèque a été remis au lauréat lors de la Matinée des Préfets 2015. Dimitri Boulanger a réalisé un mémoire portant sur l'étude des écoulements au sein d'un anévrisme aortique abdominal. Cette étude avait été réalisée sous la direction du professeur G. Coussement au sein du département de Fluides – Machines, en collaboration avec Cardiatis, une société active dans le développement de stents multicouches modulateurs de flux. Ces stents se présentent sous la forme de tubes grillagés souples et ont pour objectif de diminuer le risque de rupture des anévrismes en réduisant la portion de débit atteignant la paroi affaiblie de l'anévrisme. On estime à 12.000 le nombre annuel de décès en Europe dus à la rupture d'un Anévrisme de l'Aorte Abdominale (AAA). En cas d'anévrisme, la tension exercée

par le sang qui circule dans l'artère affaiblie entraîne un gonflement qui peut ensuite se perforer ou pire encore, se rompre. Une technique récente consiste à insérer au niveau de l'anévrisme un stent (une prothèse) de manière à stabiliser le processus d'anévrisme et à renforcer la paroi lésée pour éviter la rupture : il s'agit du traitement endovasculaire. Ce traitement est considéré comme une solution alternative prometteuse permettant de traiter les anévrismes sans exposer les patients aux risques de la chirurgie ouverte. « Il existe actuellement sur le marché une multitude de stents différents qui se distinguent par leur forme extérieure, leur longueur ou encore par le matériau qui les compose. Parmi ceux-ci, on retrouve les stents multicouches modulateurs de flux (MFM) développés par la société Cardiatis. Ces stents MFM présentent l'avantage d'être malléables, adaptables à différents vaisseaux et la procédure peut être réalisée sous anesthésie locale pour une durée opératoire courte », confie D. Boulanger. L'efficacité de ces stents multicouches a été étudiée expérimentalement in vitro à l'aide d'un dispositif comprenant un modèle d'anévrisme en silicone obtenu par moulage sur des vaisseaux réels, une chambre in

vitro permettant de reproduire un débit pulsatile présentant une allure proche de celle que l'on retrouve au niveau de l'aorte abdominale et un système de mesure basé sur l'illumination de particules réfléchissantes par un faisceau laser. Les expériences ont été réalisées avec et sans stent de manière à observer l'influence de celui-ci sur l'écoulement et à vérifier son efficacité dans le traitement des anévrismes. L'avancée majeure de ce travail réside dans le caractère pulsé du débit envoyé dans l'anévrisme. La reproduction du caractère pulsé du débit a permis de caractériser l'écoulement et donc l'effet du stent à différents moments du cycle cardiaque (diastole, systole, etc.) Les tests in vitro réalisés sans stent ont mis en évidence la présence de tourbillons au niveau des parois. Une fois formés, ces tourbillons s'intensifient et se dirigent vers la sortie de l'anévrisme jusqu'à ce qu'une nouvelle onde de débit se présente à l'entrée. Ces zones de tourbillons augmentent le risque de formation d'un caillot sanguin lequel peut ensuite se fragmenter et boucher d'autres artères. « C'est là que l'insertion d'un stent prend tout son sens, insiste D. Boulanger. En effet, les expériences réalisées avec un stent placé dans l'anévrisme ont montré une

régularisation de l'écoulement et une diminution de l'intensité des tourbillons. L'amplitude des oscillations de pression et de vitesse ainsi que les contraintes à la paroi ont elles aussi été réduites, ce qui montre que l'insertion d'un stent réduit le risque de rupture de l'anévrisme ». « La réalisation de ce projet a combiné plusieurs aspects et a donc nécessité différentes approches : une approche plutôt théorique en ce qui concerne les notions médicales, une approche de validation/calibration qui a permis la mise au point du dispositif de mesure et enfin, la partie expérimentale à proprement parler combinant un débit cardiaque et un modèle d'anévrisme aortique abdominal. L'aboutissement de ce travail montre à quel point les tâches confiées à un ingénieur civil mécanicien peuvent être variées », estime a posteriori le lauréat. « L'obtention de ce prix permettra de valoriser l'ensemble du travail que j'ai effectué en collaboration avec la société Cardiatis et le service Fluides – Machines de l'UMONS et d'encourager les travaux contribuant aux avancées technologiques de la médecine ».



Plus d'infos sur le travail
de Dimitri Boulanger
sur les stents ?
dim.boulanger@gmail.com

Plus d'infos sur
le Prix du Conseil
de l'Enseignement ?
muriel.delforge@umons.ac.be

Le très inquiétant déclin des abeilles en Europe

L'Université de Mons, et plus particulièrement le Laboratoire de Zoologie de sa Faculté de Sciences, ont grandement contribué à l'étude consacrée au déclin des abeilles en Europe et dévoilée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Les chiffres révélés sont inquiétants: 10% des 2.000 espèces sauvages sont menacées. Le travail de l'UMONS a été piloté par le Dr Denis Michez. Il a été réalisé dans le cadre du projet européen STEP. Le Dr Denis Michez et le Prof. Pierre Rasmont furent impliqués dans le workpackage 1 : l'un pour la cartographie des espèces d'abeilles et l'autre, en tant que responsable du projet « liste rouge ». Ce projet « liste rouge » a pris 3 années et il a impliqué de nombreux scientifiques issus de différents pays. Le Prof. Rasmont a produit la grande majorité des cartes de distribution qui ont permis de réaliser les évaluations

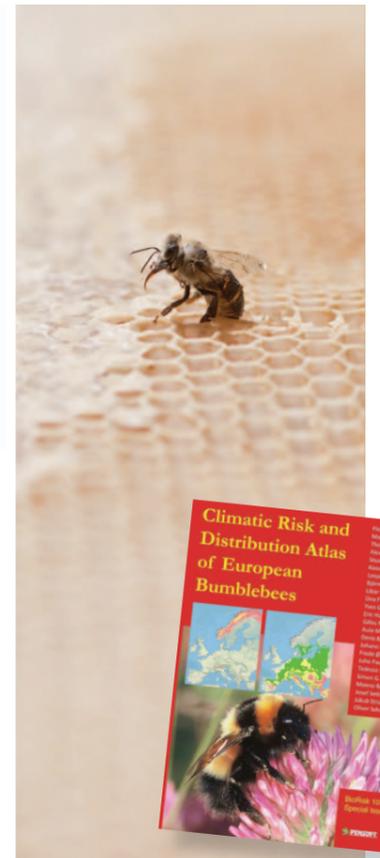
de risque d'extinction. Durant 5 ans, l'UMONS a centralisé les données des abeilles sauvages de tous les pays d'Europe (et d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient). Ses équipes ont ainsi recueilli 2,5 millions de données, soit l'une des plus grosses banques de données zoologiques du monde. Ce travail a permis la réalisation de la première liste des espèces d'Europe et l'élaboration des cartes de distribution de 1.100 espèces (sur les 1.950 espèces connues). C'est ce matériau qui a servi à la « Red List » présentée par l'UICN. L'autre produit de tout ce travail de recherche a été la publication en février dernier du « Climatic Risk and Distribution Atlas of European Bumblebees ». Ce livre comporte la première évaluation à l'échelle continentale des implications de l'évolution climatique du siècle à venir, selon tous les scénarios mis

aux point par le GIEC, le Groupe des experts internationaux pour l'évaluation sur le climat. Les résultats sont très impressionnants : ils laissent apparaître, au pire, la quasi-disparition de l'agriculture en dessous de la latitude de Bordeaux (et dans tous les scénarios en dessous de la latitude de Madrid). Les bourdons eux-mêmes, principaux pollinisateurs sauvages, devraient perdre la majorité de leurs espèces. Au niveau de la seule Belgique, dans tous les scénarios, la faune actuelle de bourdon devrait être complètement remplacée par des espèces méridionales (de Grèce, en l'occurrence). Dans presque toutes les plaines et les alentours de toutes les capitales d'Europe Occidentale, depuis Madrid jusqu'à Stockholm, la faune de bourdons devrait se réduire à 2-3 espèces au maximum (en place de 20-30 durant le 20e siècle).



Pour cet atlas, l'essentiel du travail a été accompli à Mons par le Prof. Rasmont et MM. Thomas Lecocq et Denis Michez. « Pour certaines espèces sauvages, ce déclin est plus important, peut-être plus encore que pour l'abeille mellifère. Un quart des bourdons risquent de disparaître. Or, sans bourdon, très peu de tomates car ils sont utilisés comme pollinisateurs pour cette culture », alerte Denis Michez.

Pour le bourdon terrestre, le plus commun, il y a un réel danger, selon l'étude. « On estime qu'il pourrait régresser et disparaître pratiquement de toute l'Europe, au sud de Bordeaux. Cela veut dire qu'il ne sera plus disponible pour la pollinisation des cultures mais ça veut surtout dire que, dans ces régions, l'agriculture ne sera plus que très marginalement possible », explique Pierre Rasmont.



Plus d'infos ?
<http://www.zoologie.umh.ac.be/hymenoptera/>
<http://www.zoologie.umh.ac.be/denis.michez@umons.ac.be> ou Prof. Pierre Rasmont
pierre.rasmont@umons.ac.be

MIS AU POINT PAR DES SPÉCIALISTES EN PATHOLOGIES NEURODÉGÉNÉRATIVES DE L'UMONS

Un nouvel outil pour faciliter le langage chez les patients atteints d'Alzheimer et leur entourage

Logaatome est un tout nouvel outil de prise en charge du langage et de la communication du patient atteint de la maladie d'Alzheimer, en stade léger et modéré, mais aussi de son proche. Cette mallette a été spécifiquement pensée par des spécialistes du vieillissement afin de pouvoir être proposée au lieu de vie de la personne et de son entourage.

Fruit de plus de trois années de développement au sein du service Psychologie cognitive et de neuropsychologie (Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education / Université de Mons), Logaatome intègre les dernières avancées théoriques dans le domaine des troubles du langage dans la maladie d'Alzheimer.

Logaatome se présente sous la forme d'une mallette comprenant un manuel d'utilisation, des fiches, des photos, un CD audio, un cahier d'activités, etc. Ces différents outils visent à une prise en charge orthophonique adaptée se basant sur une approche transdisciplinaire alliant cognition, pragmatique et

relationnel. Le but est, au travers de séances de travail et de jeu hebdomadaires, de stimuler les domaines langagiers préservés chez le patient, de maintenir ses capacités langagières malgré la progression de la maladie, mais aussi, pour son entourage, de développer et d'améliorer la compétence communicationnelle avec le malade. On peut se le procurer auprès du service pour un coût de 600 euros mais une possibilité de prêt, hebdomadaire ou mensuel est également possible.

« Il s'agit du premier outil alliant intervention auprès du patient et intervention auprès du proche, élaboré spécifiquement pour pouvoir être proposé au domicile du patient, insiste Laurent Lefebvre, neuropsychologue, docteur en sciences psychologiques et Doyen de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'UMONS. Notre approche est double, ce qui est tout à fait novateur. Car actuellement, les outils utilisés par les thérapeutes sont bien souvent aspécifiques ou inadaptés (relevant notamment

de l'aphasiologie). Ici, il s'agit d'un outil clairement pensé et mis au point pour les personnes âgées en difficulté cognitive ».

Logaatome doit être proposé par un spécialiste des troubles du langage dans les pathologies neurodégénératives (logopèdes/orthophonistes et neuropsychologues sont les principales personnes concernées, même si diverses professions paramédicales pourraient être à même de le manipuler). Toutes les informations fournies dans les manuels permettent aux professionnels de l'utiliser sans difficulté mais le service qui l'a élaboré envisage de proposer des formations complémentaires.

Le service de Psychologie cognitive et de neuropsychologie de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education mène notamment des recherches sur l'étude du développement et du fonctionnement cognitif des individus. L'un des axes principaux de ces recherches concerne l'étude des troubles du langage et

de la communication auprès des personnes atteintes de pathologies neurodégénératives. Plusieurs projets de recherche portent sur le diagnostic des troubles (batterie d'évaluation complète « GREMOTS », batterie de dépistage « DTL-V »), dans le cas présent, il s'agit d'un outil relevant du versant « prise en charge ».

Parmi les nombreuses recherches menées au sein du service, deux compétences cognitives sont particulièrement étudiées : le langage, et plus largement la communication tant verbale que non-verbale, et les fonctions exécutives, ainsi que les liens unissant ces deux ensembles de fonctions. Les travaux du service visent tant à améliorer la qualité de l'évaluation de ces compétences, que la revalidation de celles-ci. Pour ce faire, des méthodes et outils diagnostiques sont élaborés, ainsi que des canevas d'intervention ciblés. Les populations concernées par les recherches du service concernent tant l'enfant, l'adulte que la personne âgée, sain ou présentant des troubles neuropsychologiques.



Plus d'infos ?
 Service de Psychologie cognitive et Neuropsychologie
 Tél : +32 (0)65 37 31 27
 Secrétariat : Christiane.Beauport@umons.ac.be

Maître Séverine Perin, assistante à l'École de Droit

Qui a dit que les juristes n'aimaient pas les maths ? En secondaires, Séverine Perin adorait les cours de latin et grec ancien ainsi que les mathématiques. Voici cinq ans, elle décide avec sa sœur jumelle, après mûre réflexion, qu'elle entreprendrait des études de droit. La création de l'École de Droit au sein de l'UMONS, en collaboration avec l'ULB voici dix ans, a conforté ce choix. « Nous n'avons pas hésité longtemps... Nous allions pouvoir poursuivre nos études dans une ville que nous connaissions bien, à quelques pas d'où nous habitons. »

Aujourd'hui, à 28 ans, Séverine Perin a une vie professionnelle bien remplie. Elle travaille à la fois comme avocate au barreau de Bruxelles et comme assistante de travaux pratiques à l'École de Droit où elle enseigne le Droit constitutionnel.

Pourquoi vous êtes-vous spécialisée dans le Droit européen. Qu'attendiez-vous de cette formation complémentaire ?

Tout d'abord, l'ULB me semblait être la suite logique de mon parcours au sein de l'École de Droit. Le programme de Bachelier dispensé à l'UMONS était le même qu'à l'ULB et j'allais retrouver à

Bruxelles certains des professeurs que j'avais connus à Mons. Le cours de Droit européen dispensé en BAC m'avait intéressée et j'ai donc eu envie d'approfondir cette branche, consciente de son impact important sur le droit belge. Le droit a évolué ces dernières années et est devenu de plus en plus spécialisé. On ne peut pas connaître toutes les branches parfaitement. Se spécialiser dans l'une d'elle est, je pense, un atout aujourd'hui.

Comment avez-vous vécu à l'époque la transition UMONS - ULB ?

La transition s'est plutôt bien passée. Au début, c'était évidemment un peu déstabilisant. Mon premier cours à l'ULB était le cours de contentieux administratif dispensé par Michel Leroy. Je me rappelle avoir été impressionnée par les nombreux visages inconnus dans l'auditoire, alors qu'avant, à Mons, on se connaissait tous. Mais très vite, je me suis bien intégrée parmi les Ulbistes.

Vous enseignez à l'École de Droit. Étant désormais passée de l'autre côté de la « barrière », percevez-vous des changements de quelque nature qu'ils soient ?

J'ai le plaisir de constater que l'École

de Droit se préoccupe toujours autant du bien-être de l'étudiant. L'enseignement est de plus en plus interactif et mieux outillé (une bibliothèque étoffée, plusieurs salles informatiques...). L'École de Droit permet en outre aux étudiants de s'impliquer dans des projets extrascolaires très enrichissants (comme la simulation parlementaire). Je ne perçois aucune différence entre l'étudiant d'hier et celui d'aujourd'hui. Nous avons tous les mêmes craintes, les mêmes doutes mais aussi la même motivation, la même soif d'apprendre et la même volonté de réussir.

Aujourd'hui, quels souvenirs particuliers gardez-vous de votre passage comme étudiante à l'École de Droit ?

J'en garde un excellent souvenir. J'ai bénéficié d'un enseignement de qualité et ai fait beaucoup de belles rencontres parmi les étudiants de l'École de Droit. Certains resteront assurément des amis pour la vie. Beaucoup de professeurs m'ont également marquée. Giuseppe Pagano, professeur d'économie politique et chargé d'encadrement de ma promotion. Son engagement pour l'École de Droit était inégalable. Et Stephan Wyckaert, mon professeur de néerlandais

juridique. C'était un homme d'une gentillesse extrême que j'ai retrouvé au cabinet Janson Baugniet où je travaille actuellement. Il est décédé il y a un an et demi, ce qui m'a profondément attristée. Pour ne citer qu'eux. Outre une formation juridique solide, l'École de Droit m'a appris la solidarité entre étudiants. J'essaie d'appliquer cette valeur au quotidien dans mon travail.

Vous avez la double casquette, celle d'avocate et d'enseignante. Concrètement, en quoi consiste votre travail au quotidien ?

Tantôt, je gère des procédures judiciaires et administratives et conseille au mieux les clients. Une profession certes un peu stressante mais tellement enrichissante... Tantôt, j'essaie de préparer les étudiants à l'examen de fin d'année en Droit constitutionnel en insistant sur certains points de matière plus difficiles à appréhender. J'essaie également de les conseiller pour la rédaction de leurs premiers travaux écrits. Tant ma profession d'avocate que celle d'assistante m'imposent une mise à jour constante de mes connaissances en droit public et administratif. Et elles sont complémentaires en ce que l'une est plus pratique et l'autre plus théorique.



MINI CV

- Depuis 2009, Séverine Perin est avocate au barreau de Bruxelles et travaille au cabinet Janson Baugniet au sein de l'équipe de Droit public et administratif.
- Bachelier en Droit, Université de Mons.
- Master en Droit (finalité Droit public), Université Libre de Bruxelles.
- Master complémentaire en Droit européen, Institut d'Études Européennes, Université Libre de Bruxelles.
- Depuis maintenant trois ans, Séverine Perin est également assistante en Droit constitutionnel à l'Université de Mons. Elle donne deux cours de travaux pratiques à l'École de Droit : l'un en droits de l'homme, l'autre en droit institutionnel.

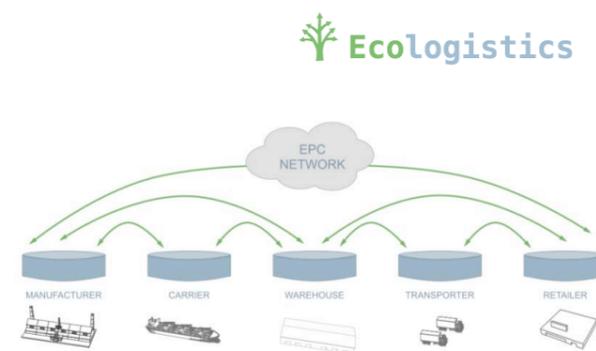
DOUZE ACTEURS, ISSUS DE 5 PAYS, IMPLIQUÉS DANS CE PROJET INTERREG

Ecologistics, une meilleure visibilité des flux à la portée des PME

Financé dans le cadre du programme Interreg IVB Europe du Nord-Ouest (fonds FEDER de l'Union européenne), le projet Ecologistics rassemble douze acteurs, issus de cinq pays, ayant des compétences diverses dans le domaine de la logistique. La Wallonie cofinance les partenaires wallons de ce projet. L'UMONS est le leader du projet, aux côtés de partenaires tels que son centre de recherche Multitel, le pôle Logistics in Wallonia, l'Eurometropolitan e-Campus et le Forem. Ecologistics a pour mission de sensibiliser les PME à l'intérêt de partager des données standardisées de traçabilité. Les partenaires du projet ont développé un démonstrateur des technologies de tracking & tracing respectant les standards internationaux créés par GS1 (qui est partenaire du projet), notamment l'Electronic Product Code. Cet outil permet de collecter et partager les données associées aux unités logistiques, comme des colis ou des palettes. Les entreprises auront accès, **gratuitement** à tous les résultats du projet (logiciels *open source*, modules de formation...), qui les aideront à partager des données standardisées de traçabilité. L'UMONS, en particulier son institut de recherche INFORTECH,

a mis en œuvre le démonstrateur Ecologistics. Techniquement, le cœur du démonstrateur peut se voir comme une couche d'acquisition (code à barre, RFID...), une couche de gestion base de données et enfin un réseau de bases de données. Le démonstrateur est ensuite utilisé par des logiciels applicatifs de type ERP (Odoo ou autres) à des fins de promotion et de formation.

Les activités de l'UMONS se sont focalisées sur le cœur du démonstrateur où étaient concentrés les challenges technologiques. Les principaux défis relevés par les chercheurs de l'UMONS ont été de deux natures. Le premier a été de prouver concrètement l'interopérabilité des systèmes d'acquisitions permettant de lire les codes EPC standardisés par GS1. Aujourd'hui, le démonstrateur traite les données de façon complètement indépendante du support physique contenant le code EPC. Le second challenge a été de définir et concevoir un réseau de bases de données EPCIS. La structure des données dans une base EPCIS est parfaitement standardisée par GS1. En complément, l'UMONS a ajouté les fonctions techniques permettant de gérer un réseau de serveurs EPCIS



et la sécurité associée. Relever ces challenges techniques a largement contribué à prouver l'intérêt de partager les données de plusieurs entreprises au sein d'une même chaîne logistique mais également de convaincre de l'existence des technologies adaptées à ce partage.

Il sera possible d'expérimenter les outils lors de la conférence finale d'Ecologistics qui se déroulera le 5 juin prochain chez Euralogistic à Dourges (en France). Les participants y verront, grâce à diverses démonstrations, comment les informations de traçabilité standardisées peuvent être partagées de manière efficace et sécurisées entre différents partenaires de la chaîne logistique. Les outils élaborés dans le cadre du projet montreront comment un réseau de serveurs EPCIS permet le partage des informations de traçabilité grâce à des scénarios issus de divers secteurs d'activité : logistique urbaine, agroalimentaire...

La participation à cet événement est entièrement gratuite mais l'inscription est obligatoire. Pour plus d'informations, consultez notre site web www.ecologistics-project.eu/final-conf ou via info@ecologistics-project.eu

UNE ACTIVITÉ DIVERTISSANTE ET CONVIVIALE

Une autre idée de la bourse

Depuis février, des dizaines de classes du secondaire ont défilé sur le campus de l'UMONS à Charleroi. Le temps d'une matinée, des centaines de jeunes ont participé à une initiative de la Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion : Les dessous de la bourse, une activité divertissante et conviviale qui donne une autre idée de la bourse et de son fonctionnement.

Depuis son lancement en 2012, l'activité séduit de plus en plus d'écoles secondaires de la région de Charleroi et de ses alentours. Le concept ? Les étudiants de 5e et 6e secondaires participent à un grand quizz sur la bourse. Mais avant de se lancer dans ce questions-réponses, les jeunes sont préparés à une matière spécifique sur le thème de leur choix ; un exposé qui poursuit le double objectif de développer le champ des connaissances des non-initiés

et de les familiariser au langage des économistes et des financiers. Une base théorique utile qu'il faut précise et accessible à tous les étudiants, quel que soit leur niveau.

L'exposé à caractère scientifique est donc adapté au niveau du secondaire. Il peut aussi bien aborder les fonds d'investissement en microfinance, la psychologie humaine et la théorie financière que la crise financière systémique de 2008, aux effets encore bien présents dans nos ménages.

Un sujet que Françoise De Mattei, professeure de sciences économiques à l'Athénée Royal de La Louvière, a choisi pour sa classe. « Le thème de la conférence entre dans le cadre des programmes de sciences économiques et dérivés et fait partie d'une actualité que tout élève doit pouvoir aborder quelle que soit son orientation d'étude ».

Avec de nouvelles notions en mains, les étudiants ont pu prendre part au concours organisé dans

le cadre du quizz sur la bourse. Cette seconde partie de l'activité d'apprentissage a permis aux élèves de s'initier aux sites boursiers, voire à la salle des marchés dont est dotée la Faculté Warocqué, et à des aspects boursiers plus techniques en réfléchissant à des sujets axés sur le calcul de rendement, l'achat d'une action ou encore l'impôt sur les plus-values en Belgique. Répartis en petits groupes, devant des ordinateurs, les élèves ont dès lors abordé des sujets d'actualité dans

une ambiance de travail conviviale. De manière générale, le retour des participants est positif. Délégué de classe à l'Athénée Royal de Thuin, Adrien Lust livre ses impressions : « C'était très intéressant, le quizz nous a notamment permis d'approfondir la matière vue précédemment en classe et de voir la manière dont enseignent les professeurs d'université ».



Plus d'infos ?
www.umons.ac.be/essoussdelabourse

LE CENTRE DE RECHERCHE EN INCLUSION SOCIALE DE L'UMONS A PARTICIPÉ À SA RÉDACTION

Une 5^e édition pour l'annuaire fédéral sur la pauvreté en Belgique



CeRIS
Centre de Recherche en Inclusion Sociale

Fin mars, à Bruxelles, la 5^e édition de l'annuaire fédéral « Pauvreté en Belgique » a été présentée à la presse par la Secrétaire d'État à l'Intégration sociale Elke Sleurs et le SPP Intégration sociale. Comme pour les autres éditions, le Centre de Recherche en Inclusion Sociale (CeRIS) de l'Université de Mons a grandement contribué à sa rédaction, aux côtés du POS+ (Participation, Opportunités, Structures) de l'Université de Gand et du Prof. Émérite Jan Vranken (Université d'Anvers). Pour rappel, les autorités fédérales et le SPP Intégration sociale ont besoin d'un instrument qui évalue et analyse l'état de la situation et les mesures politiques en matière de

pauvreté et d'exclusion sociale au niveau des compétences fédérales. La production de l'Annuaire « Pauvreté en Belgique » vise à rencontrer ces attentes, en analysant les chiffres récents, les mesures politiques et les études scientifiques menées sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Belgique. L'Annuaire 2015 met l'accent sur le fonctionnement revisité des entités fédérées belges et ses implications sur la pauvreté et les politiques menées pour lutter contre la précarisation et l'exclusion sociale dans le contexte d'une stratégie européenne. Cette analyse tient compte des enjeux qui relèvent des politiques multiniveaux et pluridimensionnelles impliquées depuis l'État fédéral jusqu'au niveau

local en passant par les Régions et les Communautés. L'édition 2015 met en exergue différentes problématiques telles que : la politique en matière de logement ; les nouveaux défis auxquels sont confrontés les CPAS ; le recours au crédit et difficultés financières ; la pauvreté énergétique ; la pauvreté infantile ; les accords de gouvernement (actuels et précédents) et l'importance accordée à la politique de lutte contre la pauvreté ; les répercussions du chômage sur les revenus en Belgique ; la pression sur les minimas sociaux et la dualisation au sein de la société ; la pauvreté et la politique : opinions, participation et identification. La troisième partie de l'Annuaire

2015 reprend les enjeux et les défis d'avenir pour les politiques de lutte contre la pauvreté tant au niveau national que sur les plans européen et mondial. Dans ce dernier volet, sont abordées les thématiques suivantes : les inégalités chez les jeunes, notamment les jeunes adultes de la Région de Bruxelles-Capitale ; la pauvreté et le marché du travail en Belgique ; la superdiversité au sein des populations immigrées d'Europe centrale et orientale ; l'Europe et la pauvreté ; l'éducation et la santé comme outils majeurs de lutte contre la pauvreté dans le monde. L'année 2015 est à la croisée des chemins des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Qu'en est-il de la réalisation

des objectifs Europe 2020, aujourd'hui à mi-parcours ? Quels sont les défis que doit relever la nouvelle Belgique fédérale ? Il ressort à nouveau clairement de cette cinquième édition de l'Annuaire fédéral sur la pauvreté à quel point le problème est multiple et pluridimensionnel et à quel point regarder la situation par-delà les frontières (linguistiques ou nationales) est riche d'enseignements. Il apparaît également que le constat central de l'Annuaire fédéral sur la pauvreté 2014 est toujours d'actualité : la crise qui persiste et s'intensifie tant en Belgique qu'en Europe aggrave les problèmes actuels de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

PLUS DE 3.000 ÉCHANTILLONS DE PLANTES DE LA RÉGION DE MONS ET DE MEDITERRANÉE

L'Université de Mons cède un important herbier au Jardin Botanique Meise

L'Université de Mons a décidé de céder au Jardin botanique Meise l'important herbier scientifique réalisé par le Professeur Piérart au cours des années 70 et 80 dans le cadre de ses enseignements et recherches en botanique au sein de la Faculté des Sciences. Cet herbier volumineux est constitué d'une quarantaine de caisses et renferme plus de 3.000 échantillons de plantes récoltées dans la région de Mons mais aussi lors de diverses missions scientifiques notamment dans le Sud de la France ou en Italie. L'herbier cédé par l'UMONS ira accroître les impressionnantes collections du Jardin botanique Meise

qui compte déjà près de 4 millions de spécimens, ce qui le classe parmi les 10 plus importants herbiers au monde. Pourquoi ce don ? La conservation de l'herbier hérité du Prof. Piérart nécessite des conditions de stockage très spécifiques (notamment le maintien d'un certain taux d'humidité, la garantie d'une désinsectisation et le respect des normes de protection contre le feu). Or, l'Université de Mons ne dispose pas des moyens suffisants pour assurer cette conservation. Pour éviter que ce patrimoine unique ne se détériore ou ne soit irrémédiablement perdu, l'institution a donc tout naturellement

sollicité le Jardin botanique qui s'est évidemment montré intéressé par ce don. Une convention a été signée entre les deux institutions. Dans cet accord, les responsables du Jardin botanique s'engagent à assurer la conservation de l'herbier dans des conditions optimales et à en garantir son accès gratuitement, tant aux chercheurs et étudiants montois qu'à l'ensemble de la communauté scientifique. Les herbiers sont d'une importance capitale pour l'étude et la connaissance de la flore et nul doute que celui du Prof. Piérart y contribuera d'une manière significative.



Jardin botanique
Meise



Plus d'infos ?
www.jardinbotanique.be

Mons à l'époque des grandes découvertes



Qui aurait pu se douter un seul instant que la fièvre industrielle qui s'était emparée de la région de Mons dans la seconde partie du 19ème siècle allait déboucher sur de fabuleuses découvertes scientifiques telles que les minières néolithiques de Spiennes, les squelettes d'iguanodons et de mosasaures ? Jusqu'au 31 octobre 2015, l'exposition « Mons à l'époque des grandes découvertes » propose un parcours didactique invitant le visiteur à revivre la fièvre de cette époque. Elle présente de nombreuses pièces exceptionnelles et est enrichie de conférences, de visites sur le terrain et de bien d'autres événements (voir infos pratiques ci-contre). Hébergée au Muséum régional des Sciences Naturelles de Mons, l'exposition a été développée et coordonnée par l'UMONS en collaboration avec une série de partenaires prestigieux (Ville de Mons, Service Public de Wallonie, Silex's, ASBL La Malogne, Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique, Musée de l'Iguanodon de Bernissart, Mundaneum et Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles). Financée par la Fondation Mons 2015, elle constitue l'occasion idéale de

revivre ces découvertes majeures pour la Science et cette partie du Hainaut. Peu de gens le savent en effet mais au 19e siècle, la région de Mons a été le théâtre de découvertes sensationnelles qui ont alimenté des débats passionnés. Grâce à l'audace technique d'inventeurs et de scientifiques de génie, la révolution industrielle bat son plein. Les sciences et les techniques suscitent un engouement énorme. De nouvelles écoles sont alors créées pour satisfaire aux besoins de l'industrie naissante parmi lesquelles l'Ecole des Mines qui voit le jour à Mons en 1836 et sera rebaptisée plus tard Faculté Polytechnique de Mons, avant de fusionner en 2009 avec l'UMONS. Dans la région de Mons, le sous-sol est riche en charbon, et les mineurs travaillent comme des forcenés pour en extraire le précieux minerai. Dans la deuxième moitié du 19ème siècle, on creuse de toute part dans la région. Pas seulement pour le précieux charbon mais aussi pour la craie phosphatée qui sert d'engrais pour les champs ou encore pour tracer de nouvelles voies ferrées, élément stratégique du développement économique. C'est ainsi que le sol montois commence à livrer ses secrets... La première grande découverte

a lieu à Spiennes en 1867, lors du creusement de la tranchée de la ligne de chemin de fer devant relier Mons à Chimay. Des fragments de silex et d'autres petits débris mettent les travailleurs et les ingénieurs sur la piste d'un important gisement de silex. Pas moins de vingt-cinq puits d'extraction sont identifiés et datés du Néolithique. Les Montois découvrent qu'il y a 6000 ans, des mineurs, déjà, creusaient des puits dont la profondeur pouvait atteindre 16 mètres. Aujourd'hui, le nombre de puits à Spiennes est estimé à près de 20.000 ! Le site est classé patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO. En 1879, une autre découverte remarquable a lieu à Cipluy, dans les environs immédiats de Mons. Alors que les ingénieurs de l'Ecole des Mines sont à la recherche de gisements de craie phosphatée, un immense squelette fossilisé apparaît dans la roche. Avec sa mâchoire imposante et ses dix mètres de long, ce spectaculaire spécimen est le premier des 52 squelettes qui seront mis au jour au cours de la trentaine d'années d'exploitation industrielle du site de Cipluy. Sorte d'immenses lézards pourvus de nageoires, les fossiles trouvés à Cipluy s'apparentent au grand animal de Maastricht, découvert à la fin du

17ème siècle, baptisé mosasaure et ayant vécu il y a 65 millions d'années, alors que nos régions étaient immergées sous une vaste mer chaude. Mais la découverte la plus spectaculaire a lieu en 1878, à Bernissart. A cette époque, l'exploitation du charbon bat toujours son plein, les mineurs creusent des galeries qui les conduisent à des centaines de mètres de profondeur. Lors des travaux de creusement dans la fosse Sainte-Barbe, les mineurs rencontrent, à plus de 300 mètres de profondeur, des petits objets friables qu'ils confondent dans un premier temps avec des bouts de bois. Intrigués, ils les remontent à la surface pour les présenter aux scientifiques qui identifient des fossiles de dinosaures du genre iguanodon ! En trois ans, 25 squelettes d'iguanodons sont extraits. Dans le monde de la paléontologie, c'est la première fois que des squelettes complets et articulés de dinosaures sont mis au jour. C'est tout ça et bien d'autres choses encore que raconte l'expo « Mons à l'époque des grandes découvertes ».

EN PRATIQUE

Expo accessible jusqu'au 31 octobre 2015
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30-12h et 13h-17h (samedi et dimanche de 10h à 18h)
Adresse : Muséum Régional des Sciences Naturelles de Mons, Rue des Gaillers n°7 à 7000 Mons
Entrée gratuite

www.monsgrandesdecouvertes.be

Visites guidées gratuites pour les groupes scolaires par les guides de l'UMONS, de l'asbl La Malogne et du Muséum régional des Sciences naturelles de Mons (formulaire de réservation sur le site www.monsgrandesdecouvertes.be).
Durée de la visite : environ 1h15.

Ateliers d'éveil scientifique pour les écoles maternelles et primaires : fouilles archéologiques, observations au microscope, etc.

INFORMATIONS ET RÉSERVATION :

Bertrand Pasture, conservateur du Muséum régional des Sciences Naturelles de Mons

Email : bertrand.pasture@spw.wallonie.be
Téléphone : 065/ 40 11 40

UMONS
Université de Mons

Bien + qu'une Université

Portes ouvertes

Samedi 20 juin - de 09h à 12h30
www.umons.ac.be/futuretudiant

Cours préparatoires - été 2015

inscription : www.umons.ac.be/courspreparatoires

Franchir le Cap - Cours introductifs

- Mons - du 8 au 11 septembre 2015
 - Charleroi - du 10 au 11 septembre 2015
- inscription : www.umons.ac.be/sepreparer

 umons.ac.be	POLYTECH ARCHITECTURE CHIMIE ÉLECTRICITÉ GÉOLOGIE INFORMATIQUE ET GESTION MATÉRIAUX MÉCANIQUE MINES	ARCHITECTURE URBANISME	 WAROCQUÉ ÉCONOMIE GESTION
	 MÉDECINE BIOMED PHARMA	DROIT	 UMONS EST PARTENAIRE. ET TOI ?
 facebook.com/ChoisirUMons	 PSYCHO ÉDUCATION LOGOPÉDIE	SCIENCES BIOLOGIE CHIMIE INFORMATIQUE MATHÉMATIQUE PHYSIQUE	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES